Demain commence aujourd'hui : santé : la donne démographique

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 706

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1025178

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le blocage et les combines

En même temps que sont apparues, outre l'inévitable dégradation de certains services aux usagers, les combines plus ou moins paralégales: les expertises et autres études confiées à l'extérieur se sont multipliées (à l'Office de la justice, principalement), non sans attirer l'attention courroucée de certains parlementaires. Il y a eu aussi prolifération d'«auxiliaires déguisés», dont l'effectif officiellement recensé a passé de 510 à la fin de 1974 à 765 six ans plus tard; ces derniers ont été titularisés en 1981, «pour éliminer une inégalité au sein du personnel». Avec, en prime, la soumission du nombre des auxiliaires à l'attention du parlement: 1661 postes inscrits au budget pour 1983, 1745 (+84) à celui de l'an prochain.

Les objectifs de la majorité bourgeoise qui a imposé à l'époque et renforcé récemment le dispositif dit du plafonnement du personnel sont évidemment multiples: «moins d'Etat» et plus de privatisation sectorielle bien sûr, vente d'équipements informatiques aussi sans doute, et surtout ancrage à tous les niveaux de l'idée du «Personalstopp». Dans cette perspective, on suit avec intérêt le débat qui se poursuit actuellement dans les cantons de Vaud et de Zurich, l'un et l'autre dominés par un fort parti radical. A titre documentaire, on peut relire le passage y relatif du manifeste électoral 1983 des radicaux («Nos convictions», p. 85): «La politique du personnel du secteur public requiert une organisation flexible des structures d'engagement et de salaires, prenant mieux en considération les diverses prestations exigées et les conditions régionales du marché du travail. Pour d'éventuelles revisions de la classification des fonctionnaires, lors des adaptations du salaire réel ainsi que pour les allocations de renchérissement, il n'y a pas lieu de poursuivre la tendance actuelle au nivellement.» Du «cran»? peut-être! Du «cœur»? pas beaucoup. Et surtout peu de sens des responsabilités, dès lors que le blocage linéaire des effectifs se dilue dans le règne de la combine.

COURRIER

Du bon usage de nos fusils d'assaut

«Tribune de Genève» (3 novembre 1983):
«Des enfants de dix ans initiés au tir avec des fusils d'assaut. Le commandant de compagnie a remis aux enfants, âgés de 10 à 14 ans, armes et munitions pour tirer sur des cibles à forme humaine. (...) Par ailleurs, ce sont les enfants eux-mêmes qui ont demandé s'ils pouvaient tirer. Quant aux cibles de forme humaine, il s'agit, selon le DMF, de cibles usuelles pour des exercices de tir.»
Cible usuelle: la forme humaine.
Et usuel, pour des enfants, de tirer avec des fusils d'assaut. De sorte qu'il devienne usuel, à leur imagination, de tirer sur des êtres humains.
Autrefois, nous nous contentions de «faire des cartons».
Comme le Département militaire fédéral «estime que de telles actions sont "tout à fait admissibles"», je prends l'humble et respectueuse liberté de demander si, par hasard, quelque part, sans le savoir, le DMF n'aurait pas, légèrement, perdu les pédales.
Simple question sans commentaires. Il suffit d'entrevoir ces petits, au fusil d'assaut comme des grands, tirer sur des cibles à forme humaine.

Edmond Kaiser

N.B. Je ne m'en prends ni à l'armée, ni à l'armement, ni aux enfants victimes de ce délire, mais à ceux qui mettent ces armes et ces cibles aux mains de ces enfants. Comme à ceux qui l'estiment «admissible» et «usuel».

DEMAIN COMMENCE AUJOURD'HUI

Santé: la donne démographique

Système de santé: l'heure est à la recherche de boucs émissaires, rendus responsables de l'explosion des coûts. Au premier rang de ces boucs émissaires, les hôpitaux! Nul doute que les établissements hospitaliers pèsent lourdement sur les budgets de la santé. Encore s'agit-il de comprendre pourquoi et dans quelle mesure ces charges peuvent être corrigées.

Sans ambition de faire le tour du problème en quelques lignes, voici en tout cas un point de repère.

Le vieillissement inéluctable de la population résidant en Suisse va conditionner l'évolution prochaine de notre politique de santé (si elle existe vraiment!). Et on peut déjà savoir dans quelles proportions: tous ceux et toutes celles qui auront plus de 57 ans en 2040 sont déjà nés. Les données du problème, pas encore compris aujourd'hui, sont donc déjà connues (pas de grandes modifications des taux de mortalité par âge à attendre pendant ces prochaines décennies).

Première certitude. D'ici à 2040, la part des habitants qui dépassent 65 ans (1980: 14%) atteindra plus d'un cinquième de la population (21%) si se réalise une variante démographique haute (remontée de la fécondité et maintien constant de l'indice conjoncturel) au seuil de remplacement des générations; cette part (voir tableau) atteindra plus du quart, si se confirme une variante basse, avec une natalité stable au très bas niveau actuel (1,5 enfant par femme en âge de procréation, diminution du

Années		1980	2040	2040	2040
Variante		–	forte	moyenne	faible
Nombre habitants (millions)		6,3	6,7	5,8	4,9
0 - 19 ans	%	28	26	22	17
20 - 64 ans	%	58	53	54	55
65 ans et plus	%	14	21	24	28

nombre total d'habitants d'un cinquième environ). Autre certitude: parmi la population âgée, le nombre des grands vieillards ira grandissant, et parmi ces personnes-là, on comptera une majorité de femmes...

Pierre Gilliand: «Si toutes choses restaient égales, le vieillissement entraînerait une formidable augmentation du nombre de lits d'hospitalisation et d'hébergement. Pour les personnes âgées, ce serait un doublement en une cinquantaine d'années. Ce qui, en forçant l'image, conduirait à une Suisse asilaire où des malades en nombre grossissant nécessiteraient des infrastructures, des effectifs de personnel et des dépenses sans cesse croissants.» Voilà réellement où le bât hospitalier blesse.

Inutile d'imaginer simplement pouvoir continuer sur cette lancée... C'est toute une nouvelle «donne gérontologique» qui doit, dès maintenant, être prise en compte, en passant bien sûr par l'extension des services de soins et de soutiens à domicile (portion congrue du financement de la santé publique, actuellement), par des investissements supplémentaires en personnels pour ces services décentralisés et par l'organisation de soutiens accrus à l'entourage qui aide les vieillards gardés à la maison. Mais l'enjeu est beaucoup plus large, de politique sociale évidemment, si on se rappelle par exemple que l'état de santé des personnes âgées et le placement en établissement médico-social sont en relation étroite avec l'âge et le revenu — et ce n'est qu'une illustration des interdépendances dans ce secteur, parmi d'autres.

POUR L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

Le but fondamental? L'autonomie de la personne. La retraite correspond encore à une mise à l'écart, à une perte des rôles, à un sentiment d'inutilité chez beaucoup. D'où ces constats et ces perspectives pour un avenir différent de notre collectivité délimités par Pierre Gilliand encore et qui rendent spécialement illusoires les danses du scalp organisées autour de quelques symptômes des maladies du système de santé. Nous citons[1]:

• *La précarité des conditions d'existence induit des placements* en institutions, qui sont ainsi des refuges de la pauvreté. Les vieux les plus démunis sont en effet plus fréquemment institutionnalisés.

• *L'élévation des revenus des citoyens les plus modestes résorbe la pauvreté.* Elle limite l'incertitude matérielle, voire la crainte du lendemain, ainsi que la décompensation psychique, le repli et la dégradation de l'image de soi, qui souvent l'accompagnent.

• L'amélioration sélective des revenus les plus bas conduit à de *moindres dépenses d'aide sociale et d'hébergement* en institution, à charge des assurances et des pouvoirs publics. Cela s'est manifesté de façon patente en Suisse lorsque, en 1966, les rentes de l'assurance vieillesse fédérale ont été sensiblement améliorées et des prestations complémentaires introduites pour garantir un «minimum vital».

• *Des mesures indirectes* agissent dans le même sens: prise en charge sélective, totale ou partielle selon les revenus, des cotisations d'assurance; abaissement du coût du loyer; appareils auxiliaires, etc.

• *Le passage graduel de la vie professionnelle à la retraite* facilite la transition vers un temps libéré dûment aménagé: activités et loisirs choisis.

• Les disparités des conditions de travail et des revenus professionnels retentissent sur le développement personnel et, par reproduction, conditionnent l'existence pendant la vieillesse. Plus que des correctifs «en aval», une *réduction «en amont» de l'éventail des revenus primaires* apparaît préférable.

• La ville est inhospitalière aux personnes âgées. Le tissu urbain souvent éclaté, la priorité implicite à la circulation automobile dense et rapide, le manque de lieux de rencontres, l'absence d'espaces calmes, conduisent à l'exclusion de maints vieillards. Aussi l'intégration des personnes âgées et la prévention passent-elles également par des *aménagements des infrastructures et de l'environnement.* Pour toute la population, il s'agit de réappropier les espaces publics, afin de bien vivre dans la cité.

• Les personnes peuvent contribuer au *mouvement de vie associative*, où jeunes, actifs et vieux trouvent les termes de nouveaux échanges, d'entraide, de solidarité et de relations conviviales.

• Les personnes âgées peuvent devenir *«promoteurs de leur propre avenir»*, en organisant mieux leur temps libre. A cet effet, la satisfaction du besoin de sécurité est nécessaire à l'expression du besoin de liberté.

[1] Voir notamment, de Pierre Gilliand, parus aux Editions Réalités sociales à Lausanne, «Vieillir aujourd'hui et demain» (1982) et «Rentiers AVS: une autre image de la Suisse» (1983).

RADIO

Avec ou sans pub

Intéressant article dans les «Zuger Nachrichten» (4.11). Plusieurs radios locales négocient pour être diffusées sur le réseau câblé de Zoug. Après *DRS 3* (SSR), *Sunshine* (Zoug) et *Radio 24* (Zurich), *Radio Z* demande à bénéficier du privilège de son concurrent zurichois qui, lui, l'a conquis sur la lancée de son travail de pionnier dans l'attaque du monopole de la SSR; le nouveau «pirate» du Pic Gropera *Radio Sound* pourrait aussi trouver une fréquence sur les câbles zougois.

N'oubliez pas l'importance de l'audience pour les publicitaires appelés à financer les radios locales. Petite question bête et méchante: que se passerait-il si, grâce à de bons programmes, sans publicité, *DRS 3* retenait les auditeurs convoités par les radios locales? Voilà le véritable défi lancé à la SSR et à ses collaborateurs des trois chaînes. Même si Léo Schürmann en est à appeler à une police des ondes pour préserver le monopole de la SSR sur les lignes de grande diffusion... A moins que finalement le véritable enjeu de ce remue-ménage du côté de la SSR soit, à terme, de toucher une partie du gâteau publicitaire radiophonique!